



**Syndicat National Force Ouvrière  
des Finances Publiques  
Section du Finistère**

4, Square Marc Sangnier CS92839  
29228 BREST CEDEX 2  
Téléphone : 02.98.80.59.12 - 06.78.56.61.04

[fo.ddfip29@dgfip.finances.gouv.fr](mailto:fo.ddfip29@dgfip.finances.gouv.fr)  
Site Web : <http://www.fo-dgfip-sd.fr/029/>

**Groupe de travail du 3 février 2022**  
**« Fonds pour l'amélioration du cadre de vie au travail »**  
*Compte rendu*

Une réunion présidée par le Directeur départemental s'est déroulée dans l'après midi du 3 février 2022 en vue de présenter aux représentants des personnels les remontées du terrain dans le cadre du fonds dédié à l'amélioration du cadre de vie au travail des agents.

Ce fonds doté d'une enveloppe de 10 millions d'euros au niveau national a fait l'objet d'une répartition au sein de chaque Direction en fonction du nombre d'emplois, l'enveloppe allouée à la DDFIP29 s'élève à 110 000 €. Ces crédits sont distincts de la dotation de fonctionnement et ne visent pas à financer des travaux ou prestations relevant des obligations légales de l'employeur.

**En préambule, F.O.- DGFIP29 a rappelé que ce fonds spécial ne pouvait en aucune façon faire passer l'amère potion du NRP dont l'administration poursuit sans vergogne le déploiement, avec toutes ses conséquences délétères sur l'exercice des missions et les conditions de travail des agents !**

Force est de constater aussi que pour bon nombre de collègues, il n'est guère possible de se projeter quant à l'amélioration de leur futur environnement de travail alors qu'ils vont être impactés dans les prochains mois par le NRP et la fermeture de leur service ou Trésorerie. !!

Au niveau de la DDFIP29, ce sont 130 propositions qui sont remontées à la Direction en provenance des sites de : Quimper TY NAY, Brest Duquesne, Brest Chateaubriand, Brest Cité, Concarneau, Quimperlé, Châteaulin, Douarnenez, Quimper Pilven, Quimper Steren, Morlaix, Brest Paierie et Carhaix.

Sur les 130 propositions, près de la moitié sont susceptibles de relever d'actions en faveur du cadre de vie au travail des agents, l'autre moitié se répartissant entre des actions en lien avec le CHS-CT ou la DGF employeur.

Il ressort de cette enquête que le besoin d'un espace de détente et de convivialité est exprimé sur une dizaine de sites et dans ce contexte la Direction a effectué un premier chiffrage en terme d'équipements mobiliers (canapé, table basse, frigo, micro-onde) s'élevant à 75 000 €.

**F.O.- DGFIP29** a fait remarquer que les agents de bon nombre de structures ne s'étaient pas exprimés sur le sujet de ce fonds spécial dédié à l'amélioration du cadre de vie au travail. **Dans ce contexte nous avons rappelé notre revendication pour que les actions qui seront retenues puisse profiter au plus grand nombre en veillant à ce que les sites où les agents n'ont rien exprimé ne soient pas exclus du dispositif...**

Concernant les espaces de détente et de convivialité, nous avons demandé que la réflexion soit engagée sur un maximum de site avec le rajout de Concarneau, Rosporden, Landerneau, Quimperlé. En réponse à notre revendication, le Directeur a reconnu que rien n'interdisait d'élargir le dispositif à des sites qui ne s'étaient pas manifestés..

Concernant les bâtiments où les services sont répartis sur plusieurs niveaux, nous avons demandé que les projets de salle de détente puissent s'envisager par étage ou à défaut sur deux étages.

**F.O.- DGFIP29** a appuyé les demandes exprimées sur plusieurs sites pour l'installation de parkings à vélos sécurisés, demandes qui correspondent au développement de ce moyen de transport notamment dans les zones urbaines.

**F.O.- DGFIP29** a également soutenu l'intérêt porté à l'installation de fontaines à eau filtrée, dispositif existant sur certains sites et qui pourrait être étendu à d'autres.

Concernant certaines demandes pour l'installation de douches (pratique du sport sur pause méridienne ou déplacement en vélo), la Direction va procéder à une étude des besoins.

Pour conclure, le Directeur M BROCARD, a indiqué que les projets de salle de détente seraient étudiés sur l'ensemble des sites et qu'une estimation serait faite en ce qui concerne les dépenses correspondantes sur la base d'une dotation standard en mobilier permanent ou temporaire, les demandes concernant les espaces extérieurs faisant aussi partie de la réflexion, y compris la terrasse du CFP de Morlaix. Concernant les demandes pour le stationnement sécurisé des vélos, la Direction va étudier la faisabilité des projets à réaliser et également les aménagements à prévoir à partir des structures existantes.

La Direction s'est engagée à présenter aux représentants des personnels le chiffrage de ces projets, en amont d'un Comité technique local qui devrait se tenir d'ici le 30 avril 2022.

**La délégation FO-DGFIP29** : Florence JAVELOT (EDR), Thierry ROLLAND (SIP/SIE Châteaulin), Erick GUERRY ( Permanent **F.O.- DGFIP29**).

